

Association Intellectual
Property Solutions in Africa



PROJET SAVOIR GERER SON DROIT D'AUTEUR

Projet « Savoir gérer son droit
d'auteur »

CATALOGUE DES FORMATIONS

Programme « Droit d'auteur appliqué »

Session de formation 2017/2018

Email: ipsaorganisation@gmail.com
Tel: +237 699694423
BP: 35512 Yaoundé

Sommaire

Editorial	3
Approche pédagogique	4
Atelier 1 - Comment trouver une illustration pour sa publication ?	5
Atelier 2 - Comment trouver une musique pour son film?.....	6
Atelier 3 - Entreprendre et réussir une reprise	7
Atelier 4 - « Entreprendre et réussir une adaptation, une représentation ou une traduction»	8
Atelier 5 - Comment tirer des bénéfices d’un livre ?.....	9
Atelier 6 - Comment tirer des bénéfices d’une chanson ?.....	10
Atelier 7 - Comment tirer des bénéfices d’un film ?.....	11
Atelier 8 - Faire face à la piraterie : comment s’y prendre personnellement ?	12



Editorial

Le présent catalogue présente les formations approfondies du programme « Droit d'auteur appliqué » qu'offre l'association IPSA dans le cadre de son projet « Savoir gérer son droit d'auteur ». Ces formations visent à accroître la capacité des auteurs et des artistes à faire usage stratégique du droit d'auteur pour atteindre un objectif spécifique en termes de création ou d'exploitation d'une œuvre. Ainsi, ils pourront préparer le succès de leurs créations par des choix avantageux tout au long du processus qui les mène au public.

Dans un premier temps, l'auteur ou l'artiste apprendra à se servir du droit d'auteur pour accroître la qualité de sa création et prévoir l'engouement du public. L'on se souvient par exemple des succès planétaires qu'ont connu des artistes comme Michael Jackson et Chakira avec des reprises comme « Starting something » et « Zangalewa » respectivement. Les bénéfices qu'en ont tirés les auteurs initiaux méritent tout autant d'être soulignés. Tout cela est le résultat d'une habile manipulation du droit d'auteur dès l'étape de la création et même de l'inspiration. Le choix d'une illustration pour son livre, d'une musique pour son film...sont également des actions importantes pour la qualité d'une œuvre et pour l'engouement du public pour cette dernière. L'efficacité de ces actes est renforcée par une bonne manipulation du droit d'auteur.

Une fois l'œuvre prête à l'exploitation, générer des revenus dessus demande également de l'habileté, et l'usage stratégique du droit d'auteur est une fois de plus fondamental pour en faire preuve. A cet effet, le présent programme offre également des formations qui aident les auteurs et artistes à exploiter le droit d'auteur pour diversifier leurs modèles économiques et choisir les débouchés appropriés pour leurs créations.

Enfin, le programme n'oublie pas l'exploitation du caractère négatif du droit d'auteur qui donne le privilège au bénéficiaire d'exclure toute tierce personne de l'exploitation de sa création. Le monopole ainsi conféré permet de conquérir de grandes parts de marché. Seulement, l'effectivité de ce monopole requiert une fois de plus de l'habileté de la part de l'auteur ou de l'artiste. Il doit en effet avoir de bons réflexes dans toutes les étapes de son projet créatif.

André Marie Awoumou Manga
Le chef de projet



Approche pédagogique

Nos formations sont une savante combinaison d'exposés, d'exercices pratiques, d'études de cas, de débats, de partage d'expériences.

Elles s'appuient sur un support pédagogique unique spécialement conçu pour atteindre les objectifs du projet « Savoir gérer son droit d'auteur » ; à savoir, le guide de gestion du droit d'auteur.

Une fois la formation achevée, le suivi des participants est assuré par notre E-forum qui leur permet de consulter nos experts et de continuer à échanger avec leurs pairs.



Atelier 1 - Comment trouver une illustration pour sa publication?

Justification

De nombreux livres, textes, articles, blogs sont publiés sans égards aux droits des auteurs des illustrations. Cela met malheureusement les éditeurs et auteurs de ces documents dans une situation précaire et inconfortable puisqu'ils demeurent sous la menace d'une réclamation de nature à nuire à l'exploitation et à la rentabilité de leur publication. Rien de solide ne peut malheureusement se construire ainsi.

On pourrait cependant penser que le respect du droit d'auteur diminue la liberté des demandeurs d'illustrations ! Au contraire, les participants à cet atelier s'apercevront qu'une bonne manipulation du droit d'auteur leur offre plus de choix tout en leur évitant de tomber sous le coup de la violation des droits d'une tierce personne.

En outre, cultiver le respect du droit d'auteur sur les illustrations augmentera les revenus de leurs auteurs. Cela permettra à long terme d'attirer plus de compétences dans ce secteur créatif et incitera en même temps à plus d'investissement dans les créations de telles œuvres. Leur compétitivité, ainsi que celle des œuvres qui les incorporent par la suite, ne peut en être qu'accrue.

Objectifs pédagogiques

Les participants à cet atelier seront en mesure de :

- *Eviter de se rendre coupable de violation des droits sur une image ou un dessin*
- *Connaitre où et comment trouver des images (Nous leur feront spécialement découvrir de nombres banques d'images dont certaines gratuites)*
- *Maîtriser les diverses options d'acquisition d'une image et leurs avantages*
- *Connaitre toutes les procédures d'acquisition des droits sur une image*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Cet atelier est conçu à l'attention des demandeurs d'illustrations : auteurs et éditeurs de livres et de textes divers en format papier comme numérique

Durée de la formation

Du 04/01/2018 au 06/01/2018



Atelier 2 - Comment trouver une musique pour son film?

Justification

De nombreux films sont produits sans égards aux droits des auteurs des musiques. Cela met malheureusement les producteurs dans une situation précaire et inconfortable puisqu'ils demeurent sous la menace d'une réclamation de nature à nuire à l'exploitation et à la rentabilité de leur film. Rien de solide ne peut malheureusement se construire ainsi.

On pourrait cependant penser que le respect du droit d'auteur diminue la liberté des producteurs de film ! Au contraire, les participants à cet atelier s'apercevront qu'une bonne manipulation du droit d'auteur leur offre plus de choix tout en leur évitant de tomber sous le coup de la violation des droits d'une tierce personne.

En outre, cultiver le respect du droit d'auteur sur les musiques augmentera les revenus de leurs auteurs. Cela contribuera à long terme à attirer plus de compétences et à inciter à plus d'investissement dans le secteur musical. Dans un tel environnement, la compétitivité des musiques créées, ainsi que celle des œuvres qui les incorporent par la suite, ne peuvent en être qu'accrus.

Objectifs pédagogiques

Les participants à cet atelier seront en mesure de :

- *Eviter de se rendre coupable de violation des droits sur une musique*
- *Connaitre où et comment trouver des musiques (Nous leur feront spécialement découvrir de nombreuses banques de musiques dont certaines sont gratuites)*
- *Connaitre les diverses options d'acquisition de musique pour un film, ainsi que les avantages de chaque option.*
- *Connaitre toutes les procédures d'acquisition des droits sur une musique*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Cet atelier est conçu à l'attention des producteurs, réalisateurs, ingénieurs de son... bref toute personne impliquée dans le choix d'une musique pour un film

Durée de la formation

Du 25/01/2018 au 27/01/2018



Atelier 3 - Entreprendre et réussir une reprise

Justification

De nombreuses œuvres sont créées chaque jour et enrichissent le patrimoine culturel. Ce dernier est un vrai vivier pour les auteurs et artistes, encore faut-il pouvoir en tirer profit. En effet, la reprise est une opportunité de s'appuyer sur des acquis ou sur les erreurs d'un autre artiste pour bâtir son propre succès. Il s'agit d'une certaine façon de se réapproprier dans un nouveau contexte une création qu'un public a déjà aimée ou aurait pu aimer dans un autre contexte (une autre époque ou un autre public). Cela nécessite une certaine habilité que cet atelier aide à acquérir.

Objectif

Les participants à cet atelier seront en mesure de :

- *Connaitre à partir de quel moment on parle d'une reprise*
- *Connaitre les avantages d'une reprise*
- *Savoir éviter de se rendre coupable de violation des droits de l'auteur originel*
- *Connaitre les stratégies pour tirer avantage d'une reprise*
- *juger de l'opportunité de demander l'autorisation préalable de l'auteur originel ou non*
- *Découvrir l'histoire des reprises à succès grâce à un entretien avec les auteurs*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Auteurs, artistes, producteurs, agents

Durée de la formation

Du 08/02/2018 au 10/02/2018



Atelier 4 - « Entreprendre et réussir une adaptation, une représentation ou une traduction »

Justification

L'adaptation, la représentation et la traduction ne sont pas que des droits patrimoniaux que détient un auteur sur son œuvre. Comme la reprise, ce sont aussi des opportunités de tirer profit du patrimoine culturel. Ce sont précisément des opportunités de s'appuyer sur des acquis ou sur les erreurs d'un autre artiste pour bâtir son propre succès, mais dans une forme artistique différente, celle qui vous convient le mieux. Il s'agit d'une certaine façon de se réapproprier dans un nouveau contexte une création qu'un public a déjà aimée ou aurait pu aimer dans un autre contexte (une autre époque ou un autre public). Cela nécessite une certaine habilité que cet atelier aide à acquérir.

Objectif

Les participants à cet atelier seront en mesure de :

- *Connaitre les avantages d'une adaptation, d'une représentation, ou d'une traduction*
- *Savoir éviter de se rendre coupable de violation des droits de l'auteur original*
- *Connaitre les stratégies pour tirer avantage d'une adaptation, d'une représentation ou d'une traduction*
- *juger de l'opportunité de demander l'autorisation préalable de l'auteur original ou non*
- *Découvrir l'histoire des adaptations, des représentations et traductions à succès grâce à un entretien avec les auteurs*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Auteurs, artistes, producteurs, agents

Durée de la formation

Du 22/02/2018 au 24/02/2018



Atelier 5 - Comment tirer des bénéfices d'un livre ?

Justification

Ecrire un livre prend beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. Il est malheureusement répandu en Afrique que cela ne rapporte rien en retour à l'auteur. Et pourtant, il ya des exemples de retour sur investissement appréciables. Cet atelier aide les auteurs à comprendre ce qu'ils peuvent attendre de la publication de leur œuvre et comment accéder à ces bénéfices grâce à une manipulation stratégique du droit d'auteur.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- *Connaitre les réalités du marché du livre ?*
- *Connaitre leurs droits sur leurs œuvres*
- *Savoir manipuler et exploiter chacun de leurs droits de façon pratique pour en tirer profit*
- *Connaitre les modèles économiques applicables à l'exploitation de leurs divers droits*
- *Bénéficier des conseils de différents éditeurs et partager l'expérience des auteurs à succès.*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Cet atelier est spécialement conçu à l'attention des auteurs.

Durée de la formation

Du 15/03/2018 au 17/03/2018



Atelier 6 - Comment tirer des bénéfices d'une chanson ?

Justification

Publier une chanson ou un album prend beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. Cette activité est malheureusement de plus en plus réputée non rentable en Afrique. Cet atelier aide les auteurs, les artistes, les producteurs et les éditeurs à savoir ce qu'ils peuvent espérer en investissant sur une chanson et comment accéder à ces bénéfices dans le contexte actuel de l'économie de la musique.

Objectif

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- *Connaitre les réalités du marché de la musique ?*
- *Connaitre leurs droits sur leurs musiques*
- *Savoir manipuler et exploiter chacun de leurs droits de façon pratique pour en tirer profit*
- *Connaitre les modèles économiques applicables à l'exploitation de leurs divers droits*
- *Bénéficier des conseils de différents producteurs, éditeurs, distributeurs et partager l'expérience des auteurs à succès.*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Cet atelier est conçu à l'attention des auteurs, compositeurs, musiciens, producteurs, éditeurs

Durée de la formation

Du 05/04/2018 au 07/04/2018



Atelier 7 - Comment tirer des bénéfices d'un film ?

Justification

Produire un film prend beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. Il est malheureusement répandu en Afrique que cela ne rapporte rien en retour. Et pourtant, il ya des exemples de productions qui ont eu un retour sur investissement appréciable. Et pourtant, il y a sous d'autres ci eux des personnes qui font fortune dans l'industrie du film! Comment y parviennent-ils ? Cet atelier aide les personnes engagées dans la production d'un film à savoir ce qu'ils peuvent en attendre et comment accéder à ces bénéfices.

Objectif

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- *Connaitre les réalités du marché du film ?*
- *Connaitre leurs droits sur leurs films*
- *Savoir manipuler et exploiter chacun de leurs droits de façon pratique pour en tirer profit*
- *Connaitre les modèles économiques applicables à l'exploitation de leurs divers droits*
- *Bénéficier des conseils et des témoignages des professionnels de l'industrie cinématographique ayant connu le succès.*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Cet atelier est conçu à l'attention des personnes impliquées dans la production d'un film, réalisateurs, producteurs...

Durée de la formation

Du 26/04/2018 au 28/04/2018



Atelier 8 - Faire face à la piraterie : comment s'y prendre personnellement ?

Justification

Les droits de propriété intellectuelle confèrent aux bénéficiaires l'exclusivité sur l'exploitation de la ressource qui en est l'objet. Cela permet de protéger et accroître son marché. Malheureusement, dans un contexte où la piraterie sévit, les opérateurs des secteurs culturels ne bénéficient pas de ce privilège, et se retrouvent de ce fait dans une situation très désavantage en vue d'un retour sur investissement.

Même si les interventions des pouvoirs publiques et des associations d'auteurs s'avèrent nécessaire pour résoudre ce problème, l'efficacité de ces interventions est largement tributaire des dispositions que l'auteur prend à l'échelle individuelle depuis l'idée de création.

Objectif

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- *Savoir quelles précautions prendre pour s'assurer la paternité d'une œuvre et le droit de faire une réclamation en violation*
- *Savoir qu'espérer de la part d'une personne reconnu coupable de violation de leurs droits*
- *Défendre leurs droits*
- *Prouver qu'une personne a violé leurs droits*
- *Adopter les bons réflexes face à une personne suspectée de violer leurs droits*
- *Juger de l'opportunité d'interdire l'exploitation de son œuvre par une tierce personne ou de tirer autrement profit de cette situation.*

Formateurs

Le chef de projet, le chef de projet adjoint, les représentants d'organismes de gestion collective

Autres intervenants

Auteurs et artistes confirmés ayant de l'expérience dans le domaine de la formation, professionnels des industries culturelles, représentants de nos différents partenaires.

Public visé

Tous les acteurs culturels : auteurs, artistes, producteurs, agent, éditeurs, gestionnaire d'industries culturelles

Durée de la formation

Du 17/05/2018 au 19/05/2018

